

ÉDITO

Quelle résilience bancaire à l'heure du numérique et des réseaux sociaux ?

Par Dominique Leblanc



Dominique LEBLANC est associé senior chez ESL & Network France. Après avoir été au Ministère de l'Industrie (1979-1984) et au Ministère de l'Economie et des Finances (1984-1988), il intègre la Société des Bourses Françaises, aujourd'hui NYSE-Euronext. Il y occupe successivement plusieurs fonctions de direction, jusqu'à en devenir le directeur général délégué. En 2001, il devient directeur général délégué de Viel et Cie, et en 2003, directeur général délégué de FinInfo SA. En mai 2008, il crée la société Information & Finance Agency S.A.S, société de conseil spécialisée dans les questions de finance de marché et d'évaluation d'entreprises dont il est le président-directeur général. Dominique LEBLANC a également été président de Wansquare et de La Lettre de l'Expansion, jusqu'en 2021.

d'une régulation supposée laxiste et perméable au lobbying, le cygne noir nous vient des Etats-Unis avant que l'Europe ne s'empresse de lui emboîter le pas ? Un point nouveau au moins mérite d'être noté : l'ampleur et la vitesse de propagation de la vague de demandes de retrait, constitutives du « bank run ». Pour ce qui concerne l'ampleur de la vague et le volume des capitaux en jeu, rien à priori de très surprenant.

Les montants figuraient au passif des établissements concernés ; les encours progressaient pour un coût presque nul et même parfois négatif. On peut noter néanmoins que les sommes en jeu qui étaient hier à la mesure des budgets publics et donnaient lieu, en cas de difficultés, à des nationalisations, sont devenues aujourd'hui hors de proportion des capacités financières des Etats souverains, détenteurs du monopole de l'impôt. Seules les banques centrales, détentrices du monopole de

la création de monnaie, et non plus les Etats, sont en mesure d'intervenir. Et on remarquera incidemment qu'elles le font d'autant plus volontiers qu'elles sont devenues indépendantes.

Pour ce qui concerne la vitesse de propagation, là est le fait nouveau. Auparavant, la propagation de la rumeur d'une défaillance possible résultait de la constatation de files d'attente devant les agences bancaires, et le retrait des liquidités déposées était subordonné au bon vouloir d'un guichetier dûment briefé et peu coopératif. Aujourd'hui, la rumeur se propage sur les réseaux sociaux et le retrait s'opère au travers de la banque en ligne, à l'initiative du déposant et sans que la banque ne puisse ralentir les demandes de remboursement. Les réseaux sociaux sont-ils devenus des armes de destruction massive de la réputation des banques ? En quelques jours, nous avons assisté à deux événements qui ont été qualifiés de « Twitter fueled bank-run », un retrait

Deux « bank-run », plusieurs alarmes et quelques suspicions, en l'espace de moins d'un mois. Les emmerdements – dixit Jacques Chirac – ont beau voler en escadrille, peut-être y a-t-il lieu de s'interroger sur une concomitance qui ne serait pas que fortuite. Ce qui apparaît en première analyse de l'actuelle crise bancaire, c'est que, dans un contexte de hausse accélérée des taux d'intérêt et de resserrement de la liquidité, avec la fin du quantitative easing, les erreurs de pilotage se paient désormais cash. L'erreur, pour la Silicon Valley Bank, a été l'appât du gain d'une rémunération à terme, l'oubli de la vertu cardinale de la liquidité et de l'adage exprimé par un de mes anciens patrons : « Au-delà de 48 heures, c'est du long terme ».

L'erreur, pour le Crédit Suisse, a été une gestion hasardeuse des risques marquée par des scandales à répétition. Ils ne sont ni les premiers, et ne seront pas les derniers à s'être illustrés dans ce registre périlleux. Le Crédit Lyonnais, Dexia, Deutsche Bank les ont précédés. D'autres suivront. Doit-on pourtant en conclure qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil, et que, comme d'habitude, en raison



les porteurs peuvent transférer leurs fonds depuis leur portable en quelques secondes. En trois jours, près de 1,3 millions de tweets ont été consacrés à la faillite de la Silicon Valley Bank. Par comparaison, au plus fort de la crise financière de 2008, 300 000 ont été échangés par jour, sur le sujet des banques en difficulté dont certaines beaucoup plus importantes et systémiques que la Silicon Valley Bank.

En une seule journée, Silicon Valley Bank a dû rembourser 42 milliards de dollars de dépôts. Le dernier record en la matière datait de la crise de 2008 et atteignait 16 milliards de dollars sur 10 jours (Washington Mutual). En trois jours, le Crédit Suisse a mis fin à 167 années d'existence. A l'ère des réseaux sociaux, la viralité des messages et la rapidité des ordres exécutés en ligne privent les banques et leurs régulateurs d'un temps essentiel pour réagir et mettre en place les garde-fous adéquats. S'il est vrai que les banques sont aujourd'hui plus résilientes et moins vulnérables qu'elles ne l'étaient il y a 15 ans, il est également probable qu'elles doivent faire face à un risque de liquidité en forte augmentation et qui devra être pris en compte comme tel dans les futurs stress tests.

Malgré les dénégations et les assurances des banquiers centraux et des ministres des finances, le malaise persiste et la bourse boude les banques. Le doute s'est installé, le « flight to quality » se met en place et paradoxalement le bitcoin remonte.

Comme le rappelle avec insistance les éditoriaux du Financial Times, la possibilité d'un cygne noire et l'éventualité d'un krach bancaire demeurent. Plusieurs banques américaines sont en salle de réanimation : First Republic Bank, PacWest Bancorp, Comerica, Zion Bancorp. En Europe, beaucoup pensent que la prochaine banque à souffrir de cette défiance est la Deutsche Bank dont la valeur boursière est tombée en dessous de 20 milliards d'euros. Certains augurent même que la Société Générale risque de suivre.

Il faut que l'orage passe pendant que les banques centrales installent les paratonnerres ●



REGARD D'EXPERT

Y aura-t-il un président au Liban avant l'été ?

Par Bertrand Besancenot



Bertrand BESANCENOT est Senior Advisor chez ESL & Network. Il a passé la majorité de sa carrière au Moyen-Orient en tant que diplomate français. Il est notamment nommé Ambassadeur de France au Qatar en 1998, puis Ambassadeur de France en Arabie Saoudite en 2007. En février 2017, il devient conseiller diplomatique de l'Etat puis, après l'élection d'Emmanuel Macron en tant que Président de la République, Émissaire du gouvernement du fait de ses connaissances du Moyen Orient.

Toutes les parties politiques libanaises sont d'accord sur un seul point : la situation économique et sociale du pays est devenue dramatique et elle ne peut pas se prolonger au-delà de quelques mois.

Si certains pensaient qu'il serait possible d'attendre un an ou plus pour élire un président, le temps que les développements régionaux et internationaux se précisent – le nouveau chef de l'Etat étant alors en phase avec les nouveaux équilibres internationaux –, ils ont dû déchanter. La situation au Liban ne supporte plus la lenteur des développements régionaux et internationaux.

De plus, grâce à l'insistance des parties chrétiennes – le Patriarche maronite en tête – pour que le début de la solution passe inmanquablement par l'élection d'un nouveau président, cette échéance est devenue le passage obligé de toute relance des institutions de l'Etat. Aujourd'hui donc, les parties politiques considèrent désormais que le Liban devrait être doté d'un nouveau président avant l'été.

Pour ceux qui ne voient pas actuellement d'issue à la crise libanaise ni de fond au gouffre dans lequel s'enfonce le pays, c'est déjà une bonne nouvelle. Reste à déterminer qui pourrait être la personnalité qui devrait diriger le pays pour les six prochaines années... Dès que l'on pose cette question, les divergences habituelles apparaissent, et chaque camp recommence à militer en faveur de son candidat. La situation se résume ainsi :

– Le président du Parlement, Nabih Berry (chef du mouvement chiite Amal), et

avec lui le Hezbollah, appuient de plus en plus ouvertement le chef des Marada, Sleiman Frangié.

– Les Forces Libanaises et une partie des forces du changement (issues de la révolte de 2019) soutiennent le député Michel Moawad.

– Des ambassades occidentales et arabes appuient le commandant en chef de l'armée, le général Joseph Aoun.

– Le Courant Patriotique Libre (aouniste) milite pour l'équation suivante : aucun de ceux-là, il faut se diriger vers une autre option.

Après 11 séances d'élection présidentielle, il semble de plus en plus clair que le candidat Michel Moawad ait fait son plein de voix (un maximum de 49). Par conséquent, il est peu probable qu'il obtienne le nombre requis pour cette échéance (65).

De son côté, le général Joseph Aoun ne bénéficie pas de l'appui clair d'une partie locale précise. Il est vrai qu'étant encore à la tête de l'armée, il ne peut pas annoncer publiquement sa candidature ; toutefois, il a été la cible au cours des dernières semaines d'une campagne médiatique indirecte qui montre qu'il y a une sérieuse opposition à sa candidature. C'est d'ailleurs le président de la Chambre Nabih Berry qui a clos le débat en rappelant que pour élire le commandant en chef de l'armée, il faut un amendement constitutionnel. Or celui-ci n'est pas possible dans les circonstances actuelles, puisqu'il exige le vote des deux tiers des membres du Parlement (86 voix).

Reste le chef des Marada, Sleiman Frangié, qui bénéficie du soutien des députés chiites et de leurs alliés, au total près de 63 voix ; mais ces parties ne parviennent pas à lui assurer le quorum de 86 députés présents requis, en raison notamment de l'opposition des principaux blocs chrétiens, le CPL et les FL. A moins d'aller vers un bras de fer confessionnel avec les principaux partis chrétiens, Frangié ne peut pas être élu dans les circonstances actuelles.

Il existe deux possibilités pour changer cette situation : la première est que l'Arabie Saoudite, qui jusqu'à présent refusait tout candidat proche du Hezbollah, change de position. A ce moment-là, les FL par exemple pourraient se rendre au Parlement si une séance d'élection présidentielle était fixée et voter pour Michel Moawad tout en assurant le quorum requis de 86 députés pour l'élection de Frangié. Jusqu'à présent, l'Arabie maintient cependant son opposition ; et des sources diplomatiques arabes précisent qu'elle ne changera sa position que contre une compensation qui lui serait donnée soit par l'Iran au Yémen, soit par la Syrie dans un retour à une formule dans le genre d'un partage d'influence syro-saoudienne au Liban.

La seconde possibilité est que le groupe parlementaire aouniste et son chef Gebran Bassil acceptent de participer à une séance d'élection présidentielle sans pour autant voter pour Sleiman Frangié. Ils assureraient ainsi le quorum requis pour l'élection, sans pour autant donner leurs voix à Frangié, ou en laissant la liberté aux députés membres de son bloc. Le vice-président de la Chambre, Elias Bou Saab, a même fait une allusion précise sur le fait qu'il pourrait voter pour Frangié. Ainsi le CPL ne couperait pas les ponts avec le Hezbollah et Amal, ni avec Frangié, mais il se réserverait le droit de mener une opposition véhémente contre le mandat de ce dernier s'il était élu... un peu comme Frangié l'avait fait lui-même avec le mandat de Aoun. Pour l'instant, rien n'indique qu'une telle option soit possible. Interrogés à ce sujet, les milieux proches du CPL affirment que rien de tel n'est envisagé à l'heure actuelle.

Ne reste donc plus qu'un scénario, celui du choix d'une autre personnalité. Les différentes parties pourraient se diriger vers une telle option vu que le temps presse. L'une après l'autre, les institutions de l'Etat sont en train de s'effondrer, alors que la situation économique et sociale du pays est explosive et que les forces de l'ordre ont du mal à veiller à la stabilité interne. Certes, pour l'instant, la multiplication d'incidents sécuritaires reste principalement liée à la situation sociale tragique. Pourtant, l'assassinat du cheikh Rifaï au Akkar aurait pu plonger le pays dans un conflit confessionnel si les services – avec à leur tête les renseignements des FSI – n'avaient pas agi aussi rapidement. C'est dire combien la situation est délicate et combien la sécurité reste fragile.

C'est pour cette raison que plusieurs parties diplomatiques, dont la France, poussent les Libanais à sortir du binôme Frangié-Aoun pour trouver une solution qui permette à tous de ne pas se sentir vaincus ni vainqueurs. Des noms commencent à circuler, comme ceux de l'avocat et ancien ministre Naji Boustany, et de l'actuel président de la Ligue maronite, l'ambassadeur Khalil Karam, ou d'autres encore. Il y aurait là une chance réelle d'abrégier la période de vacance présidentielle. Mais pour qu'une telle occasion soit saisie, il faudrait que les parties concernées en soient convaincues ●



Diplômé en Management des Organisations Sportives, Benjamin s'est rapidement spécialisé dans la communication digitale. Il débute sa carrière en tant que chargé de communication chez Femix' Sports, association visant à promouvoir le sport féminin et la mixité dans le sport. Il rejoint ensuite GIGAFIT en tant que responsable marketing et communication du groupe afin de développer la présence digitale de plus de 60 établissements sportifs.

Le mois de mars est une période importante dans la promotion de l'égalité femmes-hommes (avec la Journée Internationale des droits des femmes le 8 mars en figure de proue), au cours de laquelle les organismes, publics comme privés, s'engagent afin de sensibiliser le grand public aux inégalités dont les femmes sont victimes.

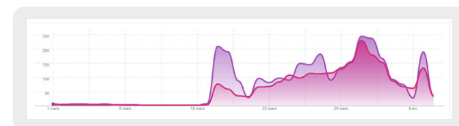
Cette saison est une occasion idéale pour les chaînes de télévision de proposer du contenu en accord d'une part avec leurs obligations réglementaires, mais aussi avec ces valeurs fondamentales. Et cela est valable notamment pour promouvoir le sport féminin.

Le sport féminin a pendant longtemps été particulièrement mal représenté dans les médias, souffrant d'un manque de visibilité indéniable. Pourtant, grâce à la pression exercée par des associations et des sportives elles-mêmes, les médias ont commencé à accorder une place plus importante aux compétitions sportives féminines. C'est notamment le cas pour le tournoi des VI Nations féminin : prenant place une semaine après la fin du tournoi masculin, cette compétition est retransmise sur les chaînes de France Télévisions et a débuté le weekend dernier (25 mars). Les joueuses de l'équipe de France ont ainsi emboîté le pas à leurs compères masculins en confirmant leur statut de favorite face à l'Italie pour ce premier match.

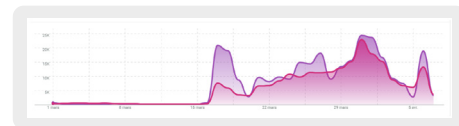
Pourtant, sur la toile, on constate une différence flagrante de traitement entre les équipes masculines et féminines. Si l'on compare les résultats sur une semaine précédant les premiers

matchs respectifs de la France, on note un écart de retombées colossal (150 vs 2200).

Le match de l'équipe féminine est également moins en vue au lendemain du match, où les résultats chutent drastiquement à moins d'une dizaine de retombées; à l'inverse du match masculin où les prises de parole ne redescendent qu'à un niveau modéré, semblable à celui pré-événement. Ces divergences sont également dues à la tonalité et le choix des mots utilisés pour communiquer sur ces événements sportifs. On parle de « sport féminin » mais pas de « sport masculin » : dès lors une rupture est faite, qui invite les communautés à penser qu'il s'agit de deux sujets distincts. Comme si le sport était une affaire d'hommes avant toute chose.



Six Nations F 2023 - 150 résultats - 2000 engagements à l'occasion du premier match



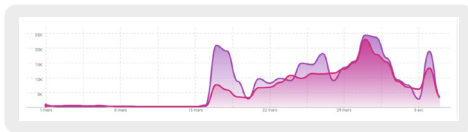
Six Nations M 2023 - 2 200 résultats - 61 200 engagements à l'occasion du premier

Un constat alarmant qui démontre une nouvelle fois que le sport est le miroir de notre société. Elle évolue, mais lentement. En témoigne le parallèle effectué sur ce même sujet, il y a un an concernant le premier match des équipes de France de Rugby lors du tournoi des VI Nations 2022 (140 vs 975 retombées). L'engouement pour le sport féminin est encore trop timide et n'occupe pas assez d'espace dans le paysage digital.

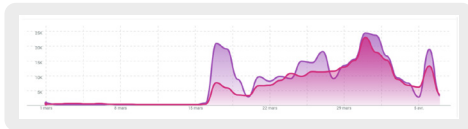
Pourtant, à l'instar des réseaux sociaux, c'est bien souvent la médiatisation télévisuelle qui permet une évolution positive dans l'intérêt des français au sport féminin, et non l'inverse.



Le fait qu'un sport comme le rugby dispose d'un créneau dédié à ses équipes féminines depuis quelques années sur une des chaînes principales montre toutefois bel et bien une avancée notable dans son attractivité et l'engouement qu'il suscite.



Six Nations F 2022 - 140 résultats - 1 900 engagements à l'occasion du premier match



Six Nations M 2022 - 975 résultats - 13 200 engagements à l'occasion du premier match

Les compétitions sportives féminines gagnent en popularité auprès des téléspectateurs, les rendant ensuite à leur tour plus attrayantes pour les annonceurs. Bien que les droits télévisuels pour ces compétitions soient encore relativement faibles par rapport aux événements masculins, elles s'avèrent aujourd'hui rentables pour les diffuseurs. La Coupe du monde féminine de football en est un bon



exemple : l'événement a connu une croissance de popularité à la télévision, faisant de lui un succès financier pour les chaînes de télévision comme W9 et TF1-TMC, chaînes ayant diffusé la compétition en 2015 (745 000 téléspectateurs en moyenne) et 2019 (3,5 millions de téléspectateurs en moyenne).

La visibilité est le nerf de la guerre, sur la toile comme dans les différents médias. Afin d'arriver à une parité et une meilleure représentation des femmes dans le sport, il convient donc de déve-

lopper des initiatives de sensibilisation auprès des jeunes. L'éducation étant un facteur clé - avec la médiatisation - pour alerter sur la mixité, les stéréotypes et éviter toute reproduction fortuite des réflexes de discrimination ou de délégitimation basés sur le sexe de nos prédécesseurs. Car après tout, il est plus facile d'éduquer un enfant que de réparer un adulte ●

À propos de nous



Xavier DESMAISON
CEO

x.desmaison@antidox.fr

Antidox est un cabinet de conseil en stratégie de communication et d'opinion à forte dominante digitale. Antidox positionne les dirigeants au cœur des débats d'idées et connecte les organisations à leur écosystème : des décideurs aux influenceurs, des consommateurs aux collaborateurs.



Alexandre MEDVEDOWSKY
Président du Directoire

alexandrem@eslnetwork.com

Le Groupe ESL & Network s'est imposé comme l'un des leaders français et européens de l'intelligence économique, de l'accompagnement stratégique et des affaires publiques. ESL & Network conseille aujourd'hui les plus grandes entreprises françaises et les accompagne dans leurs décisions stratégiques, en France comme à l'international. Le Groupe conseille également des Etats et gouvernements.